

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

Nom du produit : POD-STICK^{MC}

Nom chimique : Latex synthétique carboxylate (combinaison de latex synthétique et alcool éthoxylate aliphatique primaire)

Usages du produit : Mélange de surfactant (détergent liquide)

N° FS : 1000219022-14-LPI

Révisions à la FS : Les section 1

Date de publication : Août 2014

Remplace : Août 2011

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif si absorbé par la peau. Cause une irritation modérée aux yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Les principales voies d'entrée sont le contact avec les yeux et avec la peau.

Ce produit est un agent collant avec surfactant. Ce produit est un liquide blanc ayant une odeur de peinture.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques :	Pourcentage selon le poids :	N° de CAS	VLE (unités)
Latex synthétique	45,00	Mélange	non établi
Alcool éthoxylate aliphatique primaire	10,00	Mélange	non établi
Ingrédients inertes	45,00		

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes, en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer au bout de 5 minutes, puis continuer à rincer.

Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées, si la personne peut avaler. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561 8273.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : >100 °C (PMCC)

Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies

Agents d'extinction : Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone et/ou dioxyde de carbone.

Techniques spéciales en cas d'incendie : Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Aucun.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements

Porter un équipement de protection individuelle qui convient (voir section 8). Recueillir le produit avec un absorbant et le transférer dans des contenants qui conviennent pour élimination conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux en vigueur.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux ou les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Équipement de protection personnelle : chemise à manches longues et pantalon, chaussettes, chaussures et gants. Bien se laver après avoir manipulé le produit.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec. Conserver le produit dans son contenant d'origine hermétiquement fermé seulement. Ne pas réutiliser le contenant vide. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesure d'ingénierie :	Travailler dans un endroit bien ventilé. L'usage d'une ventilation par aspiration à la source peut être requise lorsqu'on travaille dans un espace clos.
Protection respiratoire :	Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré pour les pesticides approuvés NIOSH.
Protection des yeux :	Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.
Protection de la peau :	Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes.

	PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
pour produit	non inscrit	non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Ce produit est un liquide blanc ayant une odeur de peinture.	Masse volumétrique apparente : 1,01 kg/L	Solubilité : Se disperse
Poids spécifique (eau = 1) : 1,01 g/ml	Point d'ébullition : Non établie	pH: 7,4 (solution à 1 %)
Tension de vapeur (mm) : Non établie	Taux d'évaporation : Non établi	
Pourcentage de volatilité : Non établi		

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable
Conditions à éviter : Inconnues
Substances incompatibles : Un pH faible (conditions acides fortes) causera la coagulation. Un excès d'ions métalliques libres causera la coagulation.
Produits de décomposition dangereux : La combustion engendrera du monoxyde de carbone.
Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rate) : > 5 000 mg/kg	Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : > 2 000 mg/kg
Irritation des yeux (lapin) : Irritant modéré des yeux	Irritation cutanée (lapin) : Irritant cutané léger
Inhalation CL₅₀ (rat) : 4,73 mg/L	Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant
Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH comme ayant un potentiel carcinogène pour l'humain.	

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Peut être toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques
Daphnia pulex (puce d'eau) : CL₅₀ 48 h : 614 mg/L

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants. Rincer les contenants à trois reprises (ou l'équivalent) puis verser les rinçures dans le réservoir de solution à pulvériser. Offrir les contenants pour le recyclage dans un site ACRC (aux États-Unis, l'Agricultural Container Recycling Council (ACRC) gère le programme national de recyclage, consulter le site Internet : <http://www.acrecycle.org> pour trouver leurs emplacements) ou reconditionner les contenants ou disposer de ceux-ci dans un lieu d'enfouissement sanitaire ou par toute autre procédure approuvée par les autorités appropriées. Les déchets peuvent être éliminés sur place ou dans une installation d'élimination des déchets. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉ
Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : ADHÉSIFS, ADJUVANTS, AGENTS MOUILLANTS OU ADHÉSIFS (NMFC 4610, CLASSE : TLT 60, TL 35)
 Consulter la réglementation de l'OACI/IATA et de l'IMDG pour obtenir les exigences relatives au transport par voie aérienne ou maritime.

15. RÉGLEMENTATION**Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :**

NFPA

2 Santé	0 Moindre
2 Inflammabilité	1 Légère
0 Instabilité	2 Modérée
	3 Élevée
	4 Grave

HMIS

2 Health
2 Inflammabilité
0 Réactivité
H EPI

Classement des dangers/signalement SARA**Catégorie de danger SARA III :**

Immédiat	<u> O </u>
Différé	<u> N </u>

Feu	<u> N </u>
Réactif	<u> N </u>

Relâchement soudain de la pression	<u> N </u>
------------------------------------	--------------

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Non inscrit

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

Statut de la FS : Les section 1 révisées.

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Services de réglementation et de l'environnement

Pod-Stik est une marque de commerce Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.